

**Poste tenu par :**

**Responsable  
hiérarchique :**

Le Chef d'Agence

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

**Adjoint au Chef d'Agence,  
en charge de l'Accueil Solidarité et Famille de Beaune**

Grade et filière

ATTACHE ou ATTACHE PRINCIPAL / ADMINISTRATIVE  
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ou CONSEILLER SUPERIEUR  
SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

#### Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	Agence Solidarité et Famille	Accueil Solidarité et Famille	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico-sociale territorialisée	Beaune	Beaune	8, Rue du Faubourg Saint Jean	BEAUNE

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence, de la Direction Action Médico-sociale territorialisée
- Avec les autres Directions du Pôle : Direction Parentalité, Enfance, Culture, Sports, Direction Accompagnement à l'Autonomie, Mission Aide au Pilotage
- Avec les autres Pôles : Direction Développement Ressources Humaines et Relations Sociales, Pôle Aménagement et Développement des Territoires, Pôle Ressources

**Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI**

Nombre de personnes directement encadrées : 18 agents

**Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI**

**B) Relations externes**

- Élus locaux
- Communes et regroupements communaux
- Services Préfectoraux et services déconcentrés de l'État
- Établissements hospitaliers et partenaires médicaux
- Caisses de retraite et sécurité sociale
- Associations et établissements publics et privés dans les domaines éducatifs, judiciaires, sociaux et d'insertion professionnelle

**3) MISSIONS PRINCIPALES :**

Au sein du Pôle Solidarités, sous l'autorité du Chef d'Agence de Beaune, son Adjoint exerce, en complémentarité avec lui, les fonctions de direction de l'Accueil Solidarité et Famille de Beaune dans toutes ses composantes administratives, techniques, financières et managériales.

A ce titre :

1. Au côté du Responsable d'Agence, il anime et pilote l'Accueil, apporte un appui, voire une expertise, dans le portage et la mise en œuvre des politiques départementales relevant du Pôle Solidarités, en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
2. Il contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarité et Famille en tant que membre de l'équipe d'encadrement,
3. Il assure la référence technique dans son champ d'intervention pour les professionnels de l'Accueil de Beaune,
4. Il contribue au partenariat entre l'Agence Solidarité et Famille de Beaune et les organismes extérieurs.

**4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

Sous la responsabilité du Chef d'Agence,

**1. Pilote et anime l'Accueil Solidarité et Famille de Beaune en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :**

- Représente, le cas échéant, le Responsable d'Agence dans certaines réunions de travail (réunions de direction, réunions partenariales, réunions inter pôles,...) ;

- Participe à la déclinaison des orientations stratégiques et des priorités définies par le Pôle Solidarités et la DAMST ;
- Coordonne les activités de l'Accueil pour assurer le soutien aux équipes et la continuité du service rendu à l'usager, et s'assure de la complémentarité de l'encadrement technique sur tous les champs d'intervention ;
- Participe à la bonne circulation et appropriation de l'information au sein de l'Agence et des Accueils, est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu ; pour ce faire, organise et anime les réunions d'Accueil, met en place l'organisation matérielle adaptée, assure les signatures, y compris les aides financières à la personne dans le cadre des délégations données ;
- Est amené à porter des projets pour l'Accueil, pour l'Agence ou des projets transversaux dont il assure le management opérationnel et l'évaluation ;
- Sous l'impulsion du Chef d'Agence, est acteur de l'évaluation des politiques dont l'Agence a la charge,
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont l'Agence a la charge ;
- Participe au suivi budgétaire (enveloppes d'aides financières territorialisées, préparation en dépenses et recettes des budgets des actions collectives) ;
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en participant aux actions de communication sur les missions médico-sociales territorialisées ;
- Conduit les évaluations des collaborateurs de l'Accueil et de certains professionnels spécifiques intervenant sur la totalité de l'Agence, peut participer aux recrutements.

**2. Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarité et Famille en tant que membre de l'équipe d'encadrement :**

- Participe aux réunions de l'équipe d'encadrement et des équipes de l'Agence conviées par le Responsable ;
- Participe avec les autres Adjoints au Responsable d'Agence et le(s) Cadre(s) technique(s) de l'Agence à la définition des objectifs de travail des équipes en vue d'assurer la cohérence et la continuité du service public sur le territoire de l'Agence ;
- Propose toute adaptation ou évolution visant à l'amélioration de la qualité des services ;
- Relais les points de vue des collaborateurs en équipe d'encadrement.

**3. Assure la référence technique dans son champ d'intervention pour les professionnels de l'Accueil, et le cas échéant, celle d'un ou plusieurs dispositifs pour les professionnels de l'Agence :**

- Assure la coordination des activités en apportant, notamment, une expertise technique aux agents nécessaire à la fiabilité des actes et à l'harmonisation des pratiques ;
- Garantit l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets d'accompagnement des usagers ; représente le premier niveau de recours vis-à-vis de l'utilisateur ;
- Oriente et appuie le travail des professionnels dans le sens des objectifs posés, en transversalité, à travers l'expertise, le conseil technique et l'animation de réunions ;
- Participe, organise et/ou anime les instances techniques dans son champ d'intervention ;
- Contractualise, le cas échéant, avec les usagers,
- Vérifie la pertinence des pratiques en conformité avec les procédures et les référentiels professionnels ;
- Participe aux réunions organisées par les services centraux, contribue à la réalisation des objectifs posés et propose des adaptations ;
- Apporte, le cas échéant, un conseil technique auprès des professionnels extérieurs au Conseil Départemental.

**4. Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarité et Famille et les organismes extérieurs :**

- Participe à l'élaboration des projets sociaux de territoire, définis au niveau de l'Agence ;
- Implique les professionnels dans ce partenariat local ;
- Propose et construit avec les professionnels de l'Accueil et, le cas échéant, les partenaires, des actions collectives permettant d'impliquer les usagers.

## 5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Seconde le Chef d'Agence et assure en complémentarité des autres Adjoints, sa suppléance en cas d'absence. Accueil implanté sur deux sites distincts.
- Déplacement sur l'ensemble du territoire départemental.
- Organisation propre à l'Agence :
  - assure la référence technique dans le champ d'intervention enfance et insertion
  - assure la mise en place et le suivi des mesures d'Aide Educative à Domicile sur le territoire de son accueil et à ce titre assure l'encadrement technique et hiérarchique des travailleurs sociaux chargés de ces mesures,
  - assure le cas échéant la référence technique d'un ou plusieurs dispositifs pour l'ensemble des professionnels de l'Agence et à ce titre assure l'animation des réunions et la présidence des commissions liées à ce(s) dispositif(s),
  - assure la suppléance des ses collègues cadres de l'Agence lors des temps d'absences de ceux-ci (concertation en réunion d'encadrement).

Connaître les mesures de prévention et de protection

Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant

Formuler des avis pour l'établissement d'un plan de prévention

Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adaptée la réponse

Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

### TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées

Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi

Organiser et garantir le travail en transversalité

Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat

Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe

Sécuriser les actes et les procédures administratives

Organiser et adapter la circulation des informations

Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

### COMPÉTENCES SPECIFIQUES

Mettre en œuvre les méthodes et outils du management par projets et objectifs

Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire, le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée

Décliner à son niveau la démarche de conduite du changement défini au niveau supérieur

Utiliser les applicatifs métiers

Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaires

Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental

Garantir l'application des règles d'éthique et la déontologie en travail social

Mesurer les enjeux d'une approche territoriale des politiques publiques et les décliner à partir d'un diagnostic social et d'un projet social de territoire, en s'appuyant sur l'analyse des indicateurs sociaux

Garantir le traitement des situations individuelles (conseil technique aux équipes, évaluation, animation des instances de décisions)

Garantir la sécurité des usagers et des agents en mettant en œuvre une organisation adaptée